

CHAMPIONNAT DE LA SARTHE VETERANS : CHAMPAGNE 24/10/20

Horaire	MESSIEURS							DAMES			Tables	
Tableaux	V1 M	V2 M	V3 M	V4 M	V5 M	CONS V1/V2	CONS V3/V4	V1 D	V2 D	V3 D	M	U
Engagés	16	13	12	6	1	13	6	5	2			
13H00	Pointage										16	
13H30	4 P 4 (1-3 / 2-4)	1 P 4 (1-3 / 2-4) 3 P 3 (1-3)									16	13
14H00	4 P 4 (1-2 / 3-4)	1 P 4 (1-2 / 3-4) 3 P 3 (1-2)									16	13
14H30	4 P 4 (1-4 / 2-3)	1 P 4 (1-4 / 2-3) 3 P 3 (2-3)	Pointage 14H15	Pointage 14H15				Pointage 14H15			16	13
15H00	TAS		4 P 3 (1-3)	2 P 3 (1-3)				1 P 5 (2-5 / 3-4)			16	8
15H30	1/4 F	1/4 F	4 P 3 (1-3)	2 P 3 (1-3)				1 P 5 (1-5 / 2-3)			16	16
16H00			4 P 3 (1-3)	2 P 3 (1-3)		5 1/8F		1 P 5 (1-4 / 3-5)			16	13
16H30	1/2 F Pl 5/8	1/2 F Pl 5/8	1/4F				2 1/4 F	1 P 5 (1-3 / 2-4)	Pointage		16	16
17H00			1/2 F Pl 5/8	1/2 F		1/4 F	1/2 F	1 P 5 (1-2 / 4-5)	FINALE		16	15
17H30	Places 3 à 8	Places 3 à 8	Places 3 à 8	Places 3/4		1/2 F	FINALE				16	13
18H00	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE		FINALE					16	5
18H30	Remise des récompenses											

Championnat de la Sarthe Individuels VETERANS

Samedi 24 Octobre 2020 à CHAMPAGNE

Lieu : Gymnase Jean Rondeau, Esplanade de la Liberté, 72470 CHAMPAGNE

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

<u>CATEGORIES</u>	<u>Pointage</u>	<u>Poules</u>	<u>Tableau</u>
<i>V1 M</i>	13H00	4 poules : 4 joueurs	2 qualifiés par poule Classement 1 à 8 Consolante V1/V2 TED pour les 3è et 4è de poule
<i>V2 M</i>	13H00	4 poules : 13 joueurs	2 qualifiés par poule Classement 1 à 4 Consolante V1/V2TED pour les 3è et 4è de poule
<i>V3 M</i>	14H15	4 poules : 12 joueurs	2 qualifiés par poule Classement 1 à 8 Consolante V3/V4 TED pour les 3è de poule
<i>V4 M</i>	14H15	2 Poules : 6 joueurs	2 qualifiés par poule Classement 1 à 4 Consolante V3/V4 pour les 3è
<i>V1 D</i>	14H15	2 joueuses	Poule de 5 (2 V1 + 3 V2)
<i>V2 D</i>	14H15	3 joueuses	La partie opposant les 2 V désignera la championne V1. Les parties entre les 3 V2 désigneront la championne
<i>V3 D</i>	16H30	2 joueuses	Finale
REMISE DES RECOMPENSES : 18h30			

INDIVIDUELS VETERANS REGIONAUX :

13 & 14 février 2021 (49)

Protocole Sanitaire des compétitions du Comité

Le présent protocole a pour but de déterminer les moyens de lutte contre le COVID-19 à mettre en place par les associations organisant des compétitions du comité.

1. Entrée dans la salle

- Les joueurs se désinfectent les mains en entrant dans la salle ;
- Le référent COVID fait signer un registre aux personnes entrant dans la salle, autres que les joueurs, (document joint) ;
- Toute personne entrant dans la salle doit porter un masque (sauf si – 11 ans) ;
- Les joueurs se changent dans les vestiaires et rangent leurs vêtements dans leur sac de sport.

2. La compétition

- Pour éviter les attroupements devant la table du juge-arbitre, seul l'arbitre (ou un des deux joueurs) vient récupérer la plaquette.
- L'arbitre (ou l'un des joueur) se désinfecte les mains avant de récupérer la plaquette à la table d'arbitrage.
- Les joueurs retirent leurs masques et se désinfectent les mains en entrant dans l'aire de jeu.
- L'arbitre (ou les joueurs) désinfecte la table à la fin de la partie.
- Il est interdit de s'essayer les mains sur la table.
- Les joueurs doivent tourner dans le sens horaire entre les manches.
- Les joueurs remettent leur masque dans un délai de 2 minutes après la fin de la partie en restant à proximité de l'air de jeu (transpiration).
- Le prêt de matériel est interdit entre les joueurs.
- Entre les parties, les joueurs restent dans les tribunes (ou sur le banc) en respectant une distance de 1 mètre entre chaque personne.

3. Divers

- Les buvettes sont autorisées à condition de respecter les gestes barrière et les règles de distanciation sociale.
- Les lingettes de désinfection et les bidons de gel hydroalcoolique seront fournis par le club mais remboursés par le comité (transmettre les justificatifs d'achat).

GYMNASE JEAN RONDEAU -CHAMPAGNE (16 tables)

44 m

